



## ZONE DE DISTRIBUTION : VITRAC SUR MONTANE BOURG

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2023

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.  
Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb).  
Non conformité ponctuelle pour le paramètre turbidité.  
A noter la présence naturelle de radon. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures à la norme, ne nécessitent pas de mesures immédiates, mais des actions de réduction de ces teneurs doivent être envisagées.  
Compte-tenu des problèmes qualitatif et quantitatif, le Syndicat de Puy des Fourches Vézère a engagé les travaux de raccordement de cette Unité de Distribution à l'Unité de Distribution principale (Station de Carderies - Vézère). Le projet est en cours de réalisation.

A

**A** : Eau de bonne qualité  
**B** : Eau de qualité convenable  
**C** : Eau de qualité insuffisante  
**D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 5 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (VITRAC-SUR-MONTANE), soit 110 personnes. Le responsable des installations est : « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2022, 2023**

#### NITRATES

**A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **4,64 mg/L**  
Valeur maxi : **5,8 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **181**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PH

Eau agressive

Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.

Nombre de prélèvements : **16**  
Valeur moyenne : **5,89 unité pH**  
Valeur maxi : **6,9 unité pH**

#### ALUMINIUM

Présence inférieure à la référence de qualité

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **12**  
Valeur moyenne : **43,6 microgramme/L**  
Valeur maxi : **160 microgramme/L**

#### CONDUCTIVITÉ À 25°C

Eau agressive

Nombre de prélèvements : **16**  
Valeur moyenne : **46,5 micros/cm**  
Valeur maxi : **92,1 micros/cm**

#### RADON

Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Étant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **103 Bq/L**  
Valeur maxi : **103 Bq/L**

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 12/06/2024

UDI 019000851

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : LA MONTANE - RESEAU PRINCIPAL

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2023

Eau de qualité bactériologique insuffisante en 2023 (en 2023, 1 analyse non conforme aux limites de qualité et références de qualité non respectées sur 2 analyses). Une optimisation du traitement de désinfection en place est nécessaire.  
Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb).  
Non conformité ponctuelle pour le paramètre turbidité.  
Compte-tenu des problèmes qualitatif et quantitatif, le Syndicat de Puy des Fourches Vézère a engagé les travaux de raccordement de cette Unité de Distribution à l'Unité de Distribution principale (Station de Carderies - Vézère). Le projet est en cours de réalisation.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 5 captages. L'eau qui l'alimente est mixte.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 6 communes (CORREZE, ESPAGNAC, EYREIN, SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL, SAINT-PIEST-DE-GIMEL, VITRAC-SUR-MONTANE), soit 1466 personnes. Le responsable des installations est : « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Limites et références de qualité non respectées en 2023

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**  
Conformité : **91 %**  
Valeur maxi : **4 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**  
Valeur moyenne : **4,73 mg/L**  
Valeur maxi : **5,6 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **180**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### TURBIDITÉ

A

Bonne qualité. Dépassement ponctuel

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **11**  
Conformité : **90 %**  
Valeur maxi : **1,4 NFU**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PH

Eau agressive

Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.

Nombre de prélèvements : **11**  
Valeur moyenne : **6,36 unité pH**  
Valeur maxi : **6,9 unité pH**

#### ALUMINIUM

Présence inférieure à la référence de qualité

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **11**  
Valeur moyenne : **54,1 microgramme/L**  
Valeur maxi : **160 microgramme/L**

#### CONDUCTIVITÉ À 25°C

Eau agressive

Nombre de prélèvements : **11**  
Valeur moyenne : **64,1 microS/cm**  
Valeur maxi : **92,1 microS/cm**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 12/06/2024

UDI 019000854

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.